

## Ordre infirmier Chronique d'une mort annoncée



L'intersyndicale CFTC-CFDT-CGT-SNICS-FSU-SUD Santé-UNSA Santé Sociaux se félicite de la décision prise cette nuit à l'Assemblée Nationale contre la volonté gouvernementale, adoptant l'amendement de Madame LEHOUEU et 18 députés, en faveur de la suppression de l'ordre infirmier.



Les parlementaires ont été à l'écoute des femmes et des hommes qui travaillent quotidiennement pour assurer des soins de qualité à la population, malgré des moyens insuffisants octroyés par les politiques de santé.

L'intersyndicale s'offusque de la position du gouvernement alors que lors du salon infirmier en novembre 2013, Madame la Ministre avait confirmé son intention de rendre facultative pour les salariés l'adhésion à l'ordre infirmier dans la loi santé.



L'écoute de la Ministre reste notoirement insuffisante compte tenu de son intervention à l'Assemblée Nationale hier au sujet de l'ONI « nous avons besoin de structures qui régulent..... ».

L'intersyndicale dénonce l'ONI mais soutient une proposition de régulation qui était assurée antérieurement par des structures publiques et qui pourrait être confiée au Haut conseil des professions paramédicales. Cette proposition pourrait faire l'objet d'une loi spécifique.



Que les élus ordinaires ayant recueilli moins de 15 % de vote des 617 000 infirmiers fassent preuve de modération et ne communiquent pas trop vite sur la possibilité que l'amendement visant à la suppression de l'ONI soit rejeté par le Sénat.

Nous demandons que le gouvernement et les assemblées tant Sénat qu'Assemblée Nationale soutiennent et respectent le vote exprimé en faveur de la suppression de l'ordre voire des ordres.



Tous ensemble et plus que jamais, nous le répétons, « les ordres même gratuits, on n'en veut pas ! »

Paris, le 13 Avril 2014

Nous contacter :

**CFDT** - 01 56 42 51 98 [nperuez@sante-sociaux.cfdt.fr](mailto:nperuez@sante-sociaux.cfdt.fr)

**CFTC** - 01 42 58 58 89 [fede@cftc-santesociaux.fr](mailto:fede@cftc-santesociaux.fr)

**CGT** - 01 55 82 87 49 [sg@sante.cgt.fr](mailto:sg@sante.cgt.fr)

**SUD** - 06 85 98 15 96 [mhdurieux@sudsantesociaux.org](mailto:mhdurieux@sudsantesociaux.org)

**UNSA Santé Sociaux** - 01 45 51 98 29 [unsasantesociauxkarineroger@gmail.com](mailto:unsasantesociauxkarineroger@gmail.com)